

## Politique | Collèges en Gironde : Jean-Luc Gleyze entre ambitions et inquiétudes



Cette année, ce sont 60 817 collégiens girondins qui feront leur rentrée ce 4 septembre, soit près de 4900 élèves de plus qu'il y a dix ans. Une croissance démographique qui n'est pas prête de ralentir puisque d'ici 2025, la Gironde comptera 7600 collégiens de plus qu'en cette rentrée 2017... Afin d'anticiper au mieux les conséquences de cette démographie galopante, le Président du Conseil départemental annonce la création de 12 nouveaux collèges d'ici 7 ans. Mais si les collèges font l'objet d'une forte ambition de la part de Jean-Luc Gleyze, ils sont aussi pour lui sujets de préoccupation au regard des annonces gouvernementales sur la fin des contrats aidés. Sur les 230 contrats aidés départementaux, 200 concernent des personnels dans les collèges. De quoi fâcher le Président girondin.

La Gironde compte aujourd'hui 105 collèges publics pour lesquels le Conseil départemental consacre 120 M€ par an dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement (PPI). Celui-ci depuis 2015 a permis la mise en œuvre de 13 chantiers d'extension, de réhabilitation et construction de collèges. Avec le souci d'anticiper les besoins d'une population grandissante, le nouveau Plan Collège Ambition 2024, soumis aux élus réunis en séance plénière le 11 septembre prochain, voit encore plus grand. Doté de 230 M€, « ce plan exceptionnel vient se surajouter à ce qui est déjà engagé dans le PPI » explique le Président girondin. Au total ce sont donc 350 M€ qui permettront la création de 4000 places supplémentaires en collège à travers la construction de 12 nouveaux collèges et la réhabilitation de 10 autres.

Quant aux secteurs d'implantation de ces futurs établissements, ils sont fonction des zones où la tension démographique est la plus forte, ou analysée comme telle dans un futur proche, à savoir, Marsas pour la Haute-Gironde, Bordeaux Euratlantique avec un collège rive droite, quartier Deschamps et un autre rive gauche secteur Gatebourse, Bordeaux Bastide, Bordeaux Ginko, Le Barp, en partenariat avec la Région autour d'une « cité scolaire », Saint-Selve, Le Pian Médoc, le Haillan et Mérignac. L'idée est de créer là des « collèges du 21ème siècle, à la fois fonctionnels, innovants et modulables pour permettre des adaptations de la tailles des établissements au regard de la démographie. » Autre particularité des ces futurs établissements : ils auront des capacités d'accueil moins grandes passant de 600 à 700 places contre 800 à 900 places actuellement, pour y

garantir une meilleure qualité de vie et de travail. « C'est un des investissements majeurs de notre mandature, qui profitera aussi à l'économie, aux emplois et aux entreprises locales » souligne Jean-Luc Gleyze avec satisfaction.

## "L'injonction paradoxale du gouvernement à l'égard des collectivités"

Une satisfaction de courte durée, le Président exprimant « quelques inquiétudes » concernant notamment la disparition annoncée des contrats aidés. Concernant les contrats aidés départementaux, 200 sur les 230 existants concernent des personnels employés dans les collèges. « Demain nous sommes dans l'obligation de nous priver de ces personnes, c'est humainement inacceptable et ça a des répercussions dans les collectivités. Au 30 septembre, 40 de ces contrats ne seront pas renouvelés, en fin d'année, 100 et en juin 2018, c'est la totalité des contrats qui ne seront pas renouvelés. La conséquence c'est que soit on dégrade le service public, soit on assume des coûts supplémentaires, passant de 860 000€ à 2,3Mds € par an pour le Département », s'agace Jean-Luc Gleyze qui poursuit « Nous sommes dans une injonction paradoxale de faire des économies, et de devoir payer des contrats au titre du droit commun. D'autant qu'il y a un double impact car les personnes non renouvelées peuvent aussi se retrouver dans le giron du RSA, lui aussi à la charge du Département. »

Quant à l'annonce, elle aussi "brutale", de la baisse des dotations aux collectivités locales, et à l'effort d'économies demandé, là aussi le Président du Conseil départemental qui a déjà écrit au Président de la République à la fin du mois d'août, exprime un fort mécontentement. "Sur les économies, nous ne sommes plus à l'os, mais à la moëlle! Avoir une telle vision de l'économie froide et purement budgétaire, c'est méconnaître les services de proximités et la réalité des citoyens, et ça amène à un transfert de la pression fiscale de l'Etat vers les collectivités locales, c'est inacceptable. Or, termine t-il, je suis certain qu'il y a beaucoup d'argent qui circule ailleurs en France que dans les collectivités locales. »



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqwi.fr*  
*Publié sur aqwi.fr le 31/08/2017*  
*[Url de cet article](#)*